

# REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

## ASSEMBLEE NATIONALE DE REPUBLIQUE DE GUINEE

### LOI

**L/99/..016...../AN**

RATIFIANT ET PROMULGUANT L'ACCORD DE CREDIT N°3174-GUI DU 19  
MAI 1999 CONCLU ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET  
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA)

#### **L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE:**

Vu les dispositions de la Loi Fondamentale notamment en ses Articles 59 et 77;

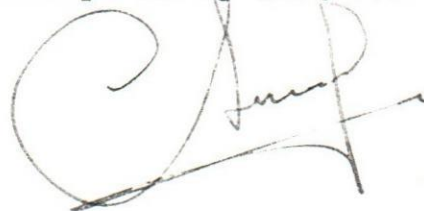
Après en avoir délibéré, adopte:

Le Président de la République promulgue la Loi dont la teneur suit:

Article 1er: Est ratifié et promulgué l'Accord de Crédit n°3174-GUI signé le 19 Mai 1999, entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA), mettant à la disposition de la Guinée un Crédit de QUINZE MILLIONS SEPT CENT MILLE DTS (15.700.000 DTS), pour le financement du Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (Phase 1).

Article 2: La présente Loi sera enregistrée, publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry, le 13 SEP. 1999



GENERAL LANSANA CONTE